

JOP un succès qui devra se refléter lors des NAO 2025

L'accord JOP arraché par la mobilisation du 21 mai initiée par SUD-Rail, aura contribué au bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les compensations financières, négociées pour cet évènement, démontrent que lorsque les salarié-es récupèrent une partie de la richesse créée par leur travail, les tensions sont moins importantes. Lors des prochaines négociations salariales, la fédération SUD-Rail fera tout pour imposer ces revendications centrales et ainsi augmenter le pouvoir d'achat des cheminot.es par de véritables augmentations de salaire en somme uniforme qui est la seule mesure de justice sociale.

En revanche, pour SUD-Rail, il est hors de question que ce qui a marché en termes de production lors de ces JOP s'évapore avec la fin de « l'esprit olympique ». L'héritage de ces jeux doit marquer **le renouveau de l'unicité du système ferroviaire**, seule solution pour une production de qualité en toute sécurité. La présence humaine dans les gares, et tout particulièrement en Ile de France, a été à la hauteur de ce que l'on peut attendre d'un service public. Les usagers du quotidien ont le droit à ce même niveau de service tout au long de l'année. C'est pourquoi, comme première mesure, **nous exigeons l'embauche des CDD/intérimaires** ayant travaillé pendant les JOP et qui le souhaitent.

Côté production: on peut le faire toute l'année et pas qu'en Ile de France!

La direction reconnaît que l'épreuve a été une réussite côté production, la SNCF a été au rendez-vous des JOP. Ils étaient pourtant nombreux, aussi bien du côté politique que médiatique à attendre que la SNCF se plante, afin de se livrer au Bashing SNCF et cheminots. La SNCF a montré l'utilité d'avoir un service public qui fonctionne.

Les JOP en ont fait la démonstration: lorsqu'on met les moyens humains et matériels nécessaires, la production ferroviaire est de qualité!

Prenons Transilien, là où se déroulaient la majeure partie des JO et quasiment la totalité des épreuves paralympiques : il y a eu plus de voyageurs qu'en 2023 pour une meilleure ponctualité.

- Période JO: 94.7% de ponctualité pour 29 millions de voyageurs transportés en 19 jours, soit 30% de voyageurs de plus qu'en 2023, pour 2 points de ponctualité en plus.
- Période JP: 94.7% de ponctualité pour 20 millions de voyageurs transportés sur 12 jours, soit 11,4% de voyageurs de plus qu'en 2023, pour 3 points de ponctualité supplémentaires.

«Ma classe aux Jeux»: 120 000 élèves ont pu assister aux épreuves paralympiques du 2 au 6 septembre. Ce fut une fierté pour les cheminot.es d'avoir permis à des milliers d'enfants d'assister gratuitement aux jeux paralympiques.

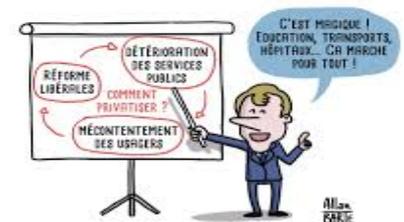
Côté accessibilité: Ce fut également un succès, car il y a eu 5 fois plus de prestations pendant les paralympiques et 3 fois plus pendant les olympiques qu'en période normale, avec un taux de satisfaction de 97%. Là encore quand on met les moyens, on y arrive!

Au niveau des mesures JOP

SUD-Rail est intervenu à de nombreuses reprises afin d'élargir à un maximum d'agents, l'éligibilité aux mesures JOP. Ainsi, nous avons réussi à le faire sur les Axes TGV par exemple.

Les négociations salariales se tiendront en novembre 2024 et SUD-Rail restera à l'offensive à ce moment-là. Nous pensons d'ailleurs que la bonne qualité de la production des JOP nous met en position de force pour les NAO 2025.

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



Prime JOP (95 euros):

Sur la période JO (24 juillet au 11 août), 89.357 JS primées vont être payées. Ce chiffre est provisoire car il n'intègre pas la période paralympique. Les primes seront versées, selon les CSE entre août et octobre. **Nous avons exigé qu'un point soit fait avec la direction en novembre, afin de régler tous les problèmes de prime JOP qui n'auraient pas été versées.**

Indemnités garde d'enfants (50 euros):

Il n'y a eu que 180 demandes pour les JOP, ce qui nous paraît peu ... Pour en bénéficier, il suffit d'une attestation sur l'honneur et d'une facture. **Attention, la direction n'acceptera les demandes que jusqu'à fin novembre.**

Congés moindre besoin (Taux A 23.22 euros ou Taux B 15.60 euros):

Sur les fiches de paie à partir de novembre.

Pour les agents non éligibles à la prime JOP, mais ayant eu une surcharge de travail, avant et après les JOP:

C'est une des avancées SUD-Rail obtenues au moment de la négociation de l'accord.

Des Gratex et des majorations de primes de travail auront lieu. SUD-Rail a fait remonter de nombreux cas (EIC fond de région IDF, Escale vente Rennes, alternants ...). Il est important de transmettre à vos élu-es SUD-Rail, les surcharges de travail afin d'obtenir, si ce n'est pas déjà fait, les compensations financières qui sont dues.

3.2 Populations identifiées pour les GRATEX et primes de travail

- SNCF Réseau**
 - GRATEX couvrant la préparation et reprise post JOP pour les plateaux communs travaux, cellules MTE et plateaux horaires. (engagement en amont des JOP pour la réalisation des travaux, préparation des trains supplémentaires)
 - GU notamment les GU des IFP
 - GRATEX: certains secteurs éloignés des épreuves mais qui ont été mobilisés indirectement (Yonne : une centaine d'agents de l'EIC PSE, une 20aine d'agents de l'EIC PN équipe de Petit Therain, une 40aine d'agents de l'IFP PN à Creil et Crépy), IFP PSL ~350 agents
 - GRATEX pour les salariés mobilisés suite au sabotage de la nuit du 25 au 26 juillet (~270 agents)
- SNCF Voyageurs**
 - TGV IC:** Les équipes GA/GU, certaines équipes SI et localement quelques salariés des CPS sédentaires
 - Siège:** certaines équipes SI
 - TER:** équipes mobilisées en aval : CPS sédentaires des sites d'épreuves, GU, GA → définies par chaque BU et pilotées par DRH
 - TN:** - équipes GU des lignes, établissements, DG TN + certains acteurs RH ayant contribué à l'accueil des CDD
 - salariés de la DG TN en supervision
 - référents VJOP dans quelques gares
- SNCF G&C**
 - GRATEX: membres du PC JOP, certains personnels RH qui ont œuvré pour assurer la commande du personnel et la fiabilité des plannings et le recrutement des CDD (notamment CPS et GU)
- SNCF HOLDING : SURETÉ**
 - 95% des agents de la Sûreté ferroviaire ont bénéficié de différentes mesures JOP
 - 95€/JS pour les agents directement impliqués dans la production ferroviaire
 - 50€/JS : Agents exerçant une mission opérationnelle dans une DZS un jour sans épreuve entre le 24/7 et le 11/8
 - 40€/JS : pour les fonctionnels ayant réalisé des missions opérationnelles de soutien

Notre Fédération a raison de revendiquer des moyens supplémentaires parce que les JOP sont la preuve que quand on met les moyens, ça fonctionne. Nous exigeons, auprès de la direction SNCF et des pouvoirs publics, que des moyens humains, financiers, matériels soient mis en place de façon pérenne pour pouvoir assurer un service de qualité.

De plus, si les « primes JO » sont venues compenser les désagréments des salarié.es liés aux JO: impossibilité de poser des congés, pics de charge de travail, surfréquentation des trains ... La Fédération SUD-Rail considère qu'en aucun cas, ces mesures ponctuelles ne sont de nature à solder le passif salarial à la SNCF.

Nous serons donc particulièrement offensifs face à la Direction lors des premiers échanges concernant les Négociations Annuelles Obligatoires.

D'ores et déjà nous appelons les cheminot-es à se saisir du 1^{er} octobre afin de lancer un message au PDG de la SNCF: il va falloir passer à la caisse en novembre !